



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 1^{er} juillet 2020

**PREAVIS N°07/2020 concernant l'entretien
du réseau routier communal pour l'année
2020**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 juin 2020 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, vice-président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N°07/2020,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité avec 49 voix pour, 1 avis contraire et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 664'900.- ;
- Encaisser l'éventuelle subvention cantonale ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir selon le point 6 du préavis.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 30 juin 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président


Jean-Luc Bürgy

La secrétaire suppléante


Sandrine Dozinel